



Programme de Formation

Développement de la télémédecine

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

La formation s'adresse à l'équipe de direction, aux médecins, aux cadres de pôle, aux cadres de santé et aux professionnels des établissements du GHT pouvant être inscrit dans un projet de Télémédecine



Objectifs pédagogiques

- Définir la télémédecine
- Echanger sur les projets actuels au sein du GHT en lien avec la télémédecine
- Connaître le contexte juridique et réglementaire de la pratique de la télémédecine
- Comprendre les enjeux et les objectifs de la télémédecine
- Intégrer les principes éthiques et déontologiques en lien avec la télémédecine
- Clarifier ce qu'est un projet et une convention de télémédecine
- Définir un modèle organisationnel efficient
- Accompagner un patient dans cette pratique et répondre à ses interrogations
- Identifier le rôle des différents acteurs
- Savoir évaluer une action de télémédecine et choisir les indicateurs



Description

Historique et enjeux de la télémédecine

Contexte de déploiement de la télémédecine en France

Définitions et types d'activités de télémédecine

Conditions et prérequis d'exercice et d'utilisation de la télémédecine

Aspects déontologiques et éthiques de l'exercice de la télémédecine

Conditions de financement et modèles économiques des activités de télémédecine

Recommandations pour la définition et la mise en œuvre d'activités de télémédecine

Définition du projet médical

Définition du modèle organisationnel

Identifier l'ensemble des acteurs à impliquer dans le projet, leurs rôles et responsabilités

Comment accompagner le patient et son entourage dans la pratique de télémédecine

Méthodologie de la recherche clinique, épidémiologique et interventionnelle appliquée à la télémedecine (objectifs, types et schémas d'études, exemples)

Méthodologie de choix et définition des indicateurs d'évaluation

Exercice d'analyse de la littérature

Modèles d'activités possibles de télémedecine en GHT

Expression des besoins et discussions relatives aux activités de télémedecine existantes, prévues, ou envisagées au sein du GHT

Définition des projets de télémedecine incluant le projet médical, le modèle organisationnel, les aspects économiques, juridiques, et techniques.

Définition des modalités de déploiement des activités de télémedecine

Définir et concevoir l'évaluation des activités de télémedecine définies en début d'après-midi incluant les indicateurs et la façon de mettre en œuvre l'évaluation scientifique de l'activité.



Prérequis

Pas de prérequis



Modalités pédagogiques

Un modèle pédagogique interactionnel

- ◆ Apprenant actif
- ◆ Appropriation et construction collective des savoirs
- ◆ Réflexivité
- ◆ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ◆ Echanges d'expériences entre apprenants
- ◆ Travail en groupe et sous-groupes, ateliers
- ◆ Quiz de connaissances
- ◆ Apports sur la réglementation et sur les fondamentaux de la télémedecine
- ◆ Recommandations de bonnes pratiques
- ◆ Guides institutionnels et des organisations professionnels
- ◆ Retours d'expérience



Moyens et supports pédagogiques

- ◆ Autoévaluation des connaissances et des pratiques professionnelles
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement
- ◆ Contenus théoriques, apports récents, d'articles, de cas concrets



Modalités d'évaluation et de suivi

Des modalités d'évaluation adaptées

- ◆ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ◆ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ◆ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ◆ Questionnaire de satisfaction des participants

Un suivi personnalisé

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement



Informations sur l'accessibilité

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr